

SUD INTÉRIEUR VOUS INFORME

FERMETURE DES GUICHETS DES CARTES GRISSES : UN FIASCO LA COUR DES COMPTES (CDC) CONFIRME

Dans son rapport « **La fraude aux cartes grises. Les dérives d'une externalisation non maîtrisée. L'impératif d'une reprise en mains urgente par l'État** » (1), la CDC dresse un réquisitoire impitoyable contre l'une des mesures "phares" du sinistre "Plan Préfecture nouvelle génération" (PPNG), qui « a conduit en 2017 à une dématérialisation complète des démarches d'immatriculation des véhicules et à une **externalisation** massive des opérations d'enregistrement dans le système d'immatriculation des véhicules (SIV) **au profit** d'opérateurs **privés**, notamment des professionnels de l'automobile, qualifiés de « tiers de confiance » (page 5).

Avec pour corollaire, une purge massive dans les effectifs de **1 450 postes** : « Dans le cadre du plan Préfecture nouvelle génération, la refonte du réseau territorial a conduit à la **suppression** de près de 150 guichets « cartes grises » employant **1 900 agents**, au profit d'un maillage réduit de 9 CERT (2) et **450 collaborateurs** » (page 13).

RENFORCEMENT DE LA FRAUDE

Mais l'intérêt principal de ce rapport provient de son constat de l'inefficacité de ce système, dont l'un des attraits vendus était pourtant sa capacité à mieux lutter contre la fraude aux documents - « l'une des quatre missions prioritaires des services territoriaux identifiées dans le cadre du PPNG » (page 7) qui l'a en fait...renforcer : « Motivée par la recherche d'une simplification pour l'usager et d'une rationalisation des effectifs au sein des préfectures, cette réforme majeure a **ouvert** dans la chaîne de délivrance des certificats d'immatriculation des véhicules (CIV) de **multiples failles propices au développement** de la fraude » (page 15).

C'est tout le contraire qui s'est produit puisque « ce choix a **ouvert** la porte à des **fraudes** d'une ampleur **considérable**, qui **profitent** autant à la petite délinquance **qu'au crime organisé** » (page 35).

Des fraudes d'ampleur dont l'origine et la responsabilité sont clairement identifiées par la CDC, **celle du ministère** de l'intérieur, ayant agi de manière délibérée : « De **nombreux opérateurs privés** ont ainsi **pu** bénéficier d'une habilitation d'accès **direct** au SIV [...] Cette large ouverture, **voulue** par le ministère de l'intérieur, s'est **opérée** au prix de formalités **délibérément** peu contraignantes dictées par une logique de « confiance a priori ». Les pièces justificatives demandées aux candidats sont **peu** nombreuses et l'**entretien** préalable, pourtant recommandé, est **rarement** effectué » (page 5). « Le ministère de l'intérieur a ainsi **laissé prospérer** de nombreux comportements **frauduleux** » (page 6).

LE COÛT EXORBITANT DE LA PRIVATISATION

La CDC évalue - seulement sur 3 ans - « le **préjudice** financier pour l'Etat et les collectivités régionales [...] de cette large **privatisation** [...]cett, à **plus de 550 millions** d'euros pour la seule période **2022-2024** » (page 6).

Excusez du peu...

LA SOLUTION : RÉTABLIR LES GUICHETS ET LES EFFECTIFS DANS LES PRÉFECTURES MAIS...

Ainsi, alors que nos services subissent des purges budgétaires chaque année ayant un impact négatif, aussi bien sur les autres frais de fonctionnement où d'investissement, on se dit que le meilleur moyen pour éviter un tel désastre aurait été de conserver les guichets et les agents qui allaient avec dans les préfectures.

Rien n'interdit de revenir en arrière, et ce d'autant moins, que le coût du rétablissement des **1 450 postes** supprimés serait notoirement **inférieur** au montant du préjudice financier, sans parler de l'amélioration de la qualité de l'accueil des administrés.

LA CDC N'EN VEUT PAS

Elle se contente de "rustines", visant simplement à adapter un système dont elle dénonce pourtant avec vigueur l'ineptie : « *L'État doit aujourd'hui **recentrer** le dispositif dématérialisé d'immatriculation des véhicules sur de véritables « tiers de confiance », en **limitant** les **habilitations** à un nombre **restreint** de professionnels, contrôlés de manière étroite* » ([page 61](#)).

Des "rustines" dont la CDC sait qu'elles en sont puisque « *le ministère de l'intérieur vient de définir, dans un arrêté modificatif du 1er juillet 2025, des règles qui se **veulent** plus restrictives pour l'octroi des habilitations et plus exigeantes dans le suivi des professionnels concernés. Ces **mesures**, qui constituent un premier pas utile, sont toutefois **insuffisantes** et nécessitent d'être rapidement complétées pour parvenir à un réel assainissement du dispositif* » ([page 61](#)).

En définitive, que la CDC ne veuille pas renoncer au système lui-même, qu'elle qualifie in fine de fiasco ne doit pas surprendre, tellement elle récite le catéchisme louangeur à l'endroit du principe même d'eprywatization – à moins que ce ne soit l'inverse – des éditocrates économiques, tel François Lenglet sur RTL le 13 mars 2026 : « *C'est **pas** la **privatisation** en **elle même** [qui pose problème], c'est la façon dont elle a été conduite [...] C'est l'exemple même d'une privatisation irréfléchie – non **pas** dans le principe, tout à fait **justifiée** – [mais] dans ses modalités d'application* » (2).

Car cette institution, qui rend régulièrement des constats intéressants, ne remet **jamais** en cause sa doctrine de fond, à savoir une cure **d'austérité** qui pèse essentiellement sur les services publics, donc les agents et les administrés.

L'absence de volonté de la CDC de "renverser la table" ne doit pas masquer un aspect essentiel : la qualité de l'analyse de **SUD INTÉRIEUR** et de certaines autres organisations syndicales, qui avaient pointé dès le départ les potentielles turpitudes dénoncées aujourd'hui par l'institution financière.

AGIR POUR "RENVERSER LA TABLE"

Cette qualité d'analyse doit s'accompagner d'une volonté d'agir, justement pour "renverser la table" au lieu de maintenir le statu quo. **SUD INTÉRIEUR** l'a. Nous savons que des agents l'ont aussi et qu'ils sont de plus en plus nombreux à avoir envie d'en "découdre" contre la destruction des services. L'heure est plus que jamais à l'**ACTION COLLECTIVE**.

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUD INTÉRIEUR SONT À VOTRE ÉCOUTE

SUD INTÉRIEUR : DU FOND ET DE LA MÉTHODE. REJOIGNEZ SUD INTÉRIEUR

Pour nous suivre :

Notre site : www.sudinterieur.fr

Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SudInterieur/>

Sur Twitter : <https://twitter.com/sudinterieur>